

## COMMUNE DE COURMANGOUX

### Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

#### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 18/06/10 (3<sup>e</sup>) - 9 Heures 30

##### Étaient présents :

Madame M. Mornay, maire de Courmangoux  
Messieurs JC Gaillard et M. Gaillard, adjoints  
Madame P. Giroud, conseillère municipale  
Monsieur G. Guret, conseiller municipal  
Monsieur D. Maréchal, représentant de la Chambre d'Agriculture  
Madame C. Lafaure, Chambre d'Agriculture  
Madame Ch. Millet, secrétaire de mairie  
Madame Agnès Dally-Martin, urbaniste (*rédaction du compte-rendu*)

##### **Ordre du jour :** Suite du diagnostic

Il avait été convenu à l'issue de la précédente réunion PLU organisée le 21 mai dernier :

- Que l'urbaniste demande au cabinet Axis-Conseils un fichier PDF du plan de zonage en cours avec la dernière mise à jour du cadastre.  
➤ **Fait.**
- Que les nouveaux élus listent les objectifs qu'ils se sont fixés, les principes qu'ils souhaitent retenir pour la politique d'urbanisme de leur commune (la procédure a été enclenchée par l'équipe municipale précédente).  
➤ **A faire.**
- De ressortir la ZEP datant du 17 mars 1983.  
➤ **A faire : la mairie vérifie ce qui peut être utile à l'urbaniste.**
- Agriculture : pour parfaire le diagnostic les agriculteurs se réuniront en mairie pour colorier le parcellaire exploité par chacun (sièges de Courmangoux et sièges extérieurs).  
➤ **En cours.**
- Logements-constructions : Compter les réhabilitations potentielles (anciens logements ou granges).  
➤ **A faire.**
- Indiquer avec une carte édité (depuis l'ordinateur de la commune) les parcelles communales.  
➤ **Fait.**
- Population : donner à l'urbaniste les éléments indiquant les derniers chiffres.  
➤ **Fait.**

Il est redit aujourd'hui que quelque soit l'actualisation des chiffres, la commune doit élaborer un PLU compatible avec le SCOT BBR qui utilise :

- ✓ un système de valeur-cible (nombre d'hectares défini)
- ✓ une densité à l'hectare
- ✓ un état zéro daté du 1<sup>er</sup>/01/2008.

La possible constructibilité et la population qui en résulte sont déterminées à partir de ces outils, quelque soit la population de 2006 ou de 2010.

- Il avait été également suggéré aux élus de noter sur un fond de plan édifié l'évolution de l'urbanisation : datation des lotissements.
- **A faire.**

---

## Suite du diagnostic avec les points suivants :

❖ Pour profiter de la présence de Mme C. Lafaure, une synthèse des exploitations agricoles est refaite : localisation, productions, problématiques.

➤ **Il reste aux élus à vérifier avec l'exploitant concerné la localisation du siège de l'exploitation dont le bâtiment a brûlé en entrée de Chevignat (enjeu paysager en entrée de hameau) : siège à Courmangoux ou à Villemotier, projets de l'agriculteur ?**

❖ La suite du diagnostic est abordée avec :

- Fin du volet Equipements publics
- Déplacements - Voies de communication et transports
- Intercommunalité
- 

### 2<sup>ème</sup> PARTIE : ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

- Géographie physique
- Volet Couverture végétale du chapitre Occupation du sol
- Patrimoine naturel (site Natura 2000 ...)

**La date de la prochaine réunion est fixée au vendredi 9 juillet 2010, 9 heures en mairie.**

**Ordre du jour** : suite et fin du diagnostic (Occupation du sol, paysage ...).

Une date de réunion suivante a déjà été fixée au vendredi 10 septembre 2010. Elle pourra être consacrée à la mise au point des enjeux de l'Etat et du SCOT en présence des deux services (Mme A. Duteyrat et M. L. Karm).

**Ce compte-rendu tient lieu de convocation.**